



Conseil général d'Orges

Mardi 23 août 2022

Procès-verbal d'assermentation tacite de 2 municipaux pour la fin de la législature 2021 – 2026.

Présidence de M. Alain Petitpierre.

La séance débute à 19H00.

Sont présents : M. le Syndic André Cachin,
Messieurs les Municipaux Nicolas Piaget, Olivier Schülé et Gérard Perrier,
Mme Aurélia Bally, secrétaire du conseil général,
M. Raphaël Bonvin, scrutateur,
Mme Anne Hofstetter, secrétaire municipale,
Mme Chrystèle Vidmer, boursière.

M. Alain Petitpierre souhaite la bienvenue à tous.

Il demande à **Mme Mallory Cricco** et **M. Sébastien Wenger** de se lever. Ils vont être assermentés comme membre de l'exécutif communal. Après la lecture du serment, spécifique à leur fonction, chacun devra, à l'appel de son nom, lever la main droite et prononcer « je le promets ».

« Vous promettez d'être fidèle à la Constitution fédérale et à la Constitution du canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays.

Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue et pourra vous attribuer.

Vous promettez également d'administrer avec fidélité et impartialité les biens communaux ; de ne jamais taire les contraventions aux lois, ordonnances et règlements de police qui pourraient venir à votre connaissance ; de nommer toujours le plus éclairé et le plus propre à l'emploi dont il s'agira ; enfin de n'excéder jamais les attributions qui vous sont confiées. »

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, il déclare que **Mme Cricco et M. Wenger sont régulièrement installés en qualité de membres de la municipalité pour la fin de la législature 2021 – 2026**. Il les félicite pour les différentes fonctions qu'ils acceptent de remplir et leur engagement pour la collectivité, puis les prie de s'asseoir.

Le président :

Alain Petitpierre



La secrétaire

Aurélia Bally



Conseil général d'Orges

Mardi 23 août 2022

Procès-verbal d'assermentation tacite de 2 municipaux pour la fin de la législature 2021 – 2026.

Mme Mallory Cricco

M. Sébastien Wenger

